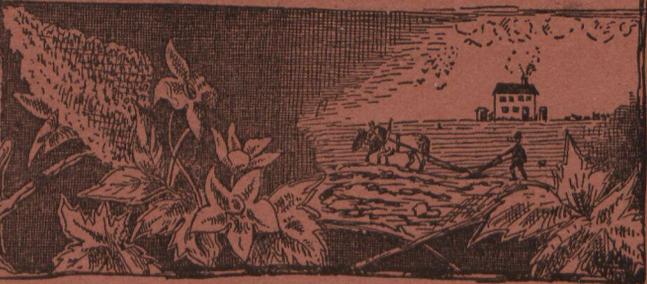


LES CLOCHES DE S^TBONIFACE.

Organe de l'Archevêché et de
toute la province Ecclésiastique de
Saint-Boniface.



Imprimerie: AUBAS, O.M.I. Arch. S^tBoniface, MANITOBA



Pour les abonnements, s'adresser au Gérant (LES CLOCHES de Saint-Boniface.
Manitoba, Canada.
Pour la rédaction, s'adresser au Directeur
Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

Tous . . .

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

BIERE RAFFINEE de Drewry

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier, - WINNIPEG

SPECIALITES

Fines Liqueurs, Eau de Vie, Cognac, Clarets, Sauternes, Bourgognes, Vins du Rhin, Vins de Californie, Vins Canadiens, Champagnes, Bière Allemande de Munich, Bière Anglaise, Bière Américaine, Bière Canadienne — Cigares Havana, Manille et domestiques. — Le plus grand choix en vins fins, cordiaux, liqueurs et cigares.

La Cie Richard-Beliveau, Limitee, Maison fondée en 1880
330 rue Main, Winnipeg
Téléphones : Main 5762-5763

ERNEST AUBIN

Negociant de charbon & bois

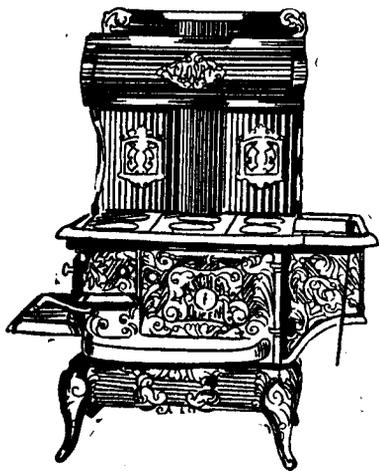
PRIX SPECIAUX AUX INSTITUTIONS CATHOLIQUES

Courtier pour immeubles

ADRESSE 596 McDERMOT :. TELEPHONE GARRY 2485
OFFICE, 312 NANTON BLOC TELEPHONE MAIN 2864

Vous voulez un poele sur lequel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons Le "KITCHEN QUEEN"



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantité énorme. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pécunierement possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnerez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2 x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisserie ou de viande.

Prix EATON.....\$24.50

Avec grand four..... 32.00

Avec grand four et réservoir..... 37.00

Thermomètre, extra.....\$1.00

Récipient pour l'eau, extra... 3.00

Troisième étage, au centre

THE T. EATON CO LIMITED

Brydges & Waugh *Limited*

WINNIPEG, MAN.

Assurance Immeubles Argent a preter

Représentent les compagnies :

POUR LE FEU	ACCIDENT ET VIE	TERRAINS
Atlas Assurance Co. Ltd.	London Lancashire	Southern Imp. Co. Ltd
Commercial Union Ass. Co.	Guarantee & Acc. Co.	St. Boniface Land Co.
Guardian Assurance Co.	Commercial Union	Land Syndicate Ltd
Mercantile Fire Ins. Co.	(Life Department)	Red River Realty Co.
Calumet Insurance Co.		[Limited
Pacific Coast Fire Ins. Co.		

TELEPHONES :

Jour, Main	} 5004 5005 5006	Nuit, Fort Rouge	} 1388 187 7523		
				"	Main.

Demandez-nous nos listes de propriétés de St-Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour fins de Manufactures. Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

Gevaert & Deniset

86 AVENUE PROVENCHER

Phone Main 2354

SAINT-BONIFACE, Man.

AGENTS D'IMMEUBLES, ENTREPRENEURS

JOSEPH T. DUMOUCHEL établi en 1887

Agent d'assurances contre les incendies.
Une spécialité pour les Eglises, institutions religieuses, Ecoles et Maisons privées.

Représente aussi des Compagnies d'assurances sur la vie Industrielle et contre les accidents.

Argent a prêter à termes des plus faciles.

BUREAU: 364 RUE MAIN • WINNIPEG, MAN

NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA.

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRA-
CONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS

TESTAMUR: catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, tarraco-
nensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exercet
vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate
prestantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendendisve,
que sui sunt commercii, & cujuscumque mali fraudis suspicione
omnino immunem universis existimari, et à Nobis certo haberi.
Quare, vino ab ipso vendito, tanquam ex veris uvis confecto ac sine
materia heterogenea mixto, in sanctissimo Missæ Sacrificio utitur,
etiamque quamplurimæ ecclesie, capelle et oratoria Hispaniæ et
aliarum regionum utuntur: ideo illud non possumus non commendare
Presulibus et clero tanquam ad prædictum sacrosanctum Sacrifi-
cium idoneum.

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secre-
tario subscriptas, expediri jussimos, Tarracone die decimo nono
Martii anno millesimo nongentesimo undecimo. (

THOMAS, Archiepiscopus Tarraconensis



De manu Sicut et Typ. D. D. del Archiepiscopo
Thomas Costa

VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONE

Quarts à p.p. 33 gallons

Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts Oct.		Quarts Oct.	
Vin Blanc Sec,	\$1.00	\$1.10	Vin Blanc Doux Supérieur,	\$1.20 \$1.30
Vin Blanc Doux, "Gothémari"	1.10	1.20	Vin Blanc Doux Moscatel,	1.30 1.40

Agents Généraux au Canada :

HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1839

EPICERIES, VINS et LIQUEURS
MONTREAL

Le Plus Fort Stock.

Le Plus Grand Assortiment.

Le Plus Bas Prix.

Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons
VOTRE CONFIANCE.

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

222 RUE McDERMOTT
WINNIPEG.

Vis-à-vis de l'Hôtel Mariaggi.

A. IRVINE, Président.

JOSEPH TURNER Vice-Président

La Standard Plumbing & Heating Co. Lte,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygieniques, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort,
Winnipeg, Man.
Telephone M. 529

Gérant, Jos. Turner
46 Ave. Provencher
B. de P. 232
Saint-Boniface, Man.
Téléphone M. 8132

Succursale, J. W. MOULD, Gérant
Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue
Edmonton, Alta. Telephone 454.

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

HENRI CUSSON,
Président.

ARCH. J. TROTTER,
Vice-Président.

M. E. SABOURIN,
Gérant.

CUSSON AGENCIES, Limited COURTIERS

Finances, Assurances de toutes sortes, Argent à prêter,
Collection de Loyers, etc.

GRAND TRUNK PACIFIQUE & La Compagnie Generale Transatlantique

Toutes les Lignes sur tous les Oceans

M. E. SABOURIN, Agent

DEPART DES PAQUEBOTS DE NEW-YORK

France	Septembre 10	Rochambeau	Septembre 20
Niagara	Septembre 13	La Provence	Septembre 24
Floride	Septembre 24	Chicago	Septembre 27
La Savoie	Septembre 17	France	Octobre 1

BUREAU .60 Avenue PROVENCHER
St-Boniface, Man.

Casier Postal No. 75
Téléphone Main 4372

LE DR. PEATMAN
DES HOPITAUX DE
PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface,

Manitoba

Téléphone Main 1677

ANTONIO LANTHIER

FOURREUR

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
— et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

Boîte de Poste 221, NORWOOD

ST-BONIFACE, MAN

Telephone Main 3254

J. H. TREMBLAY, Prés.

J. A. TREMBLAY, Vice-Prés,

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés

Tél. privé Sher. 2328

Tél. privé Main, 6265

Tél. privé, Main 232

La Compagnie J. H. TREMBLAY, Limitée

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX—AGENTS D'IMMEUBLES

Edifices religieux et publics une spécialité

Chambres 814 816, "Sterling Bank Building,"

— WINNIPEG, MAN.

Téléphones Main { 3151
3499

Boîte Postale, 1896

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROUILLARD D'ANGERS
France

Représentée par -

GAY & LANGLAMET

AGENTS, B. de P. 234. ST-BONIFACE, MAN. ☺ Phone Main 6402

114½ RUE AULNEAU

Autels, Chemins de Croix, Statues, etc., en Marbre, Onyx,
Pierre, Bronze, Granit, Marbre et Pierre, Artificiels Staff-
Carton Romain, Plâtre. :- :: :- :-

Références pour les autels : Cathédrale de St-Boniface et Chapelle des
Rdes Sœurs Grises; Eglises de Notre-Dame et de la Nativité, à Montréal;
Notre-Dame du Chemin et Chapel'e des Pères du S.-C, à Québec; Cathé-
drale de Rimouski; Cathédrale de Kingston; St-Paul, à Toronto; N.-Dame, à
Guelph; St-Joachim, à Edmonton; N.-D. des Prairies (La Trappe), Saint-
Norbert, etc.

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface, Cathédrale
de Rimouski, Grand Séminaire de Montréal, St. J.-B. de Sherbrooke, Saint-
Jérôme, Drummondville, Saint-Patrick, à Hamilton. Saint-Edouard, à Mont-
réal, etc.

LAMONTAGNE, MAHER & CIE

BOUCHERIE, EPICERIES ET PROVISIONS

Viandes Fraiches et Salees aux
Plus Bas Prix

Nous achetons tous les produits de la ferme à
des prix raisonnables.

25 Avenue Provencher

Téléphone Main 3321

ST-BONIFACE

G. A. MAHER, Gerant

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHE ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1^{ER} ET LE 15^E DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Monseigneur Arthur Béliveau—Le collège d'Edmonton—Feu le Frère Mulvihill, O.M.I.—Souvenir du Congrès Eucharistique de Montréal—La questions scolaire à Winnipeg—Visite pastorale—Le Congrès franco-canadien de Régina—Ding! Dang! Dong!—*Supplément*: Lettres de Mgr Provencher (*suite*).

VOL. XII

15 SEPTEMBRE

No 18

MONSEIGNEUR ARTHUR BELIVEAU.

DE *La Nouvelle-France* DE QUÉBEC.

Le 25 juillet dernier, en la fête de saint Jacques le Majeur, frère de Jean, l'apôtre vierge et bien-aimé, la succession apostolique au Canada s'est accrue d'un nouveau titulaire dans la personne de Sa Grandeur Monseigneur Arthur Béliveau, évêque de Domitianopolis et auxiliaire de Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface.

Titulaire d'un siège depuis longtemps disparu, il reste à son poste auprès du vaillant chef qu'il sert depuis déjà plusieurs années avec une fidélité exemplaire, et dont il devient plus que jamais, de par la volonté du Saint-Siège, le bras droit, l'aide, le lieutenant dans l'accomplissement de sa lourde tâche apostolique. Le dépôt confié à la sollicitude et au dévouement du vénérable Pasteur de Saint-Boniface, celui-ci pourra sans crainte à l'avenir en partager la garde avec ce frère plus jeune, qui a été couronné, comme lui-même, de la plénitude du sacerdoce. Et ce partage en diminuera la charge, comme la Croix soutenue par le bras vigoureux du Cyrénéen dut peser moins aux épaules meurtries de Jésus. Car c'est une croix véritable qu'on impose à l'évêque le jour de son onction, et dont le poids ne doit pas se calculer d'après celui de la croix d'or qui orne sa poitrine. Au reste, celle de l'Eglise de la Rivière Rouge, héritière de bientôt un siècle d'épreuves, de souffrances et de travaux surhumains, n'a pas perdu de sa pesanteur aux mains du vaillant prélat qui la porte aujourd'hui avec tant de courage. Puisse-t-elle, au moins, allégée par le dévouement filial et l'espérance de jours meilleurs, lui paraître plus sereine,

plus consolante et non moins riche en mérites. C'est le vœu que nous exprimons pour l'ère nouvelle où vient d'entrer la florissante Eglise de Saint-Boniface, et cette ère nous la souhaitons longue et heureuse pour l'archevêque et pour son auxiliaire. *Ad multos annos!*

LE COLLEGE D'EDMONTON.

UN AVANT-POSTE CATHOLIQUE ET FRANÇAIS.

Aujourd'hui s'ouvre à Edmonton le nouveau collège des Pères de la Compagnie de Jésus. C'est tout un événement. Aussi est-ce avec un vif plaisir que nous reproduisons la correspondance suivante adressée d'Edmonton le 21 août par M. l'abbé Antonio Huot à l'ACTION SOCIALE de Québec,

Le 15 septembre prochain s'ouvrira, ici, le collège des RR. PP. Jésuites. Les grands travaux sont finis, et l'œuvre de parachèvement s'accomplit rapidement. Il suffit de parcourir les salles et les classes de ce bel édifice, pour comprendre quelle intelligence et quel souci du bien-être a présidé à son aménagement: l'air et la lumière y abondent; tout y est clair et bien disposé.

L'œuvre du collège d'Edmonton est pleine d'espoir pour l'Eglise et pour la race canadienne-française. N'est-il pas remarquablement providentiel de voir s'ouvrir, en même temps, dans ces deux parties du pays où, il n'y a pas encore longtemps, le sort de nos compatriotes paraissait si précaire, l'Ouest et l'Ontario, deux beaux collèges classiques où notre langue maternelle aura les honneurs et qui nous donneront les élites seules capables d'assurer notre survivance, à ces points menacés? Sudbury et Edmonton, ces deux grandes œuvres, que la race devra au zèle et à la clairvoyance des Pères Jésuites, sont deux postes français avancés qui assurent, au milieu de difficultés et de luttes considérables, la marche en avant d'un peuple fidèle à sa mission providentielle.

C'est au collège d'Edmonton qu'appartient le périlleux honneur de porter le plus loin l'idéal catholique et français. Aussi, Dieu s'est plu à marquer les commencements de cette œuvre de ses bénédictions privilégiées. Son fondateur, qui sera aussi le premier recteur du collège, le R. P. Théophile Hudon, a vu ses courageux efforts couronnés, dès le début, de succès encourageants. L'accueil particulièrement sympathique qu'il a reçu des Canadiens français d'Edmonton, heureux de seconder les efforts d'un apôtre de l'éducation catholique et française aussi énergique et aussi dévoué, fait bien augurer de l'avenir de cette belle institution.

Il nous fait plaisir de pouvoir donner, ici, les noms des principaux

bienfaiteurs du collège d'Edmonton: S. G. Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, MM. les abbés Ethier, Ouellette, Pilon, Guertin, MM. J.-H. Gariépy, G. Roy, J.-H. Picard, l'hon. M. P.-E. Lessard, M. P. P., J.-L. Côté, M. P. P., Wilfrid Gariépy, M. P. P., S. Larue, Emile Tessier, C.-H. Bélanger, C. Gallagher, J.-A. McNeil, S. Soucy, N. Lelclerc, A. Lefort, M. Martin, L. Garneau, L. Dubuc, L. Madore. Mais s'il fallait nommer tous ceux qui ont aidé cette belle œuvre, la liste serait très longue à faire. C'est un superbe mouvement de générosité qu'a provoqué, à Edmonton, la fondation du collège, mouvement d'union aussi et d'ensemble parfait où tous, prêtres et laïques, ont tenu à rivaliser de dévouement.

Les Canadiens français de la ville n'ont pas voulu rester en arrière, et, en ce moment, c'est avec une belle ardeur que les dames des premières familles d'Edmonton sont à préparer le *trousseau* du collège, heureuses, elles aussi, de faire leur part dans cette œuvre de foi et de patriotisme.

Le chiffre de la souscription pour l'œuvre du collège, d'ailleurs, suffit à montrer à quels nobles cœurs s'est adressé le R. P. Hudon: plus de \$50 000 ont été souscrites et, s'il faut en juger par la bonne volonté qui se manifeste partout, la souscription pourrait bien finir par atteindre \$100 000.

Chose à noter, il n'y a pas que les catholiques qui ont encouragé l'œuvre, mais plusieurs protestants se sont montrés sympathiques à cette noble entreprise. C'est ainsi que la Législature de l'Alberta n'a pas hésité à accorder au collège d'Edmonton la reconnaissance civile. Elle a même accordé aux Jésuites de l'Alberta une charte, qui leur garanti l'existence légale d'après les Constitutions de l'Ordre. "Seule, — a dit le R. P. Hudon, dans son adresse au Délégué Apostolique, lors de la bénédiction du collège, le 12 juillet dernier, — la catholique province de Québec s'est montrée aussi généreuse." Et le fondateur du collège ajoutait: "Lorsque je considère tout ce qui s'est accompli ici avant et depuis mon arrivée de façon si rapide et si étonnante, je suis forcé de lever les yeux au ciel et de proclamer que la divine Providence a visiblement béni nos efforts."

C'est aussi à l'occasion de cette bénédiction du collège d'Edmonton par S. E. le Délégué Apostolique que le R. P. Hudon, au cours de son adresse au représentant du Saint-Siège, lue en français, puis en anglais, exposa clairement la nature et le programme d'enseignement de la nouvelle institution: "Notre collège, déclarait alors le P. Hudon, sera bilingue: ce qui ne veut pas dire que tous les élèves devront y apprendre simultanément l'anglais et le français. Collège bilingue veut dire ici que l'anglais sera enseigné aux élèves de langue anglaise, et le français aux élèves de langue française."

S. E. Mgr le Délégué Apostolique répondit en français d'abord,

à l'adresse du Père Recteur, et après avoir déclaré que tous les parents catholiques de l'Alberta devaient se réjouir de la fondation du collège d'Edmonton, il fit un bel éloge de l'œuvre éducatrice des Jésuites. Puis parlant cette fois en anglais, Mgr le Délégué fit remarquer que le récit de la fondation du collège que venait de lui faire le Père Recteur était non seulement un récit, mais encore un programme qu'il approuvait. Sans doute, ajouta Son Excellence, il faut enseigner l'anglais à vos élèves, mais il est bon aussi d'enseigner le français aux élèves d'origine française, afin de leur permettre de conserver leurs belles traditions religieuses et nationales.

Ces paroles du Délégué Apostolique, venant confirmer, dans une circonstance aussi solennelle, le programme d'enseignement bilingue du collège d'Edmonton, constituent le plus puissant encouragement qui pouvait être donné à ce courageux pionnier de l'enseignement classique français dans l'Alberta qu'est le Père Hudon, en même temps qu'elles sont un appui pour tous ceux qui travaillent, dans ce pays, à sauvegarder les intérêts de la langue française, gardienne des nobles traditions du peuple canadien français.

Les autorités du collège d'Edmonton, s'inspirant d'une pensée de haute justice, sont d'ailleurs bien décidées à donner satisfaction entière aux deux principaux éléments de la population de l'Alberta. Aux élèves de langue anglaise le collège donnera un enseignement exclusivement anglais avec un personnel anglais; aux élèves de langue française un personnel français donnera un enseignement français. tout en leur fournissant les moyens d'apprendre la langue anglaise, dont la connaissance s'impose à tous. L'étude du français sera facultative pour les élèves d'origine anglaise, et pour suivre les cours de français, ces derniers devront payer un supplément.

Pour la première année, "le cours des études, dit le prospectus, comprendra des classes préparatoires anglaises et françaises, une classe ou deux d'un cours commercial qui sera enseigné en anglais, et une classe latine d'un cours classique à base française."

Le collège a déjà, à la date où je vous écris, une inscription d'au delà de 100 élèves, dont plus de la moitié sont de langue française. Ils viennent de toutes les parties de l'Alberta, particulièrement d'Edmonton et de Saint-Albert.

L'année 1913 méritera d'être inscrite en lettres d'or dans les annales de l'Alberta français. L'ouverture du collège des RR. PP. Jésuites d'Edmonton vient à point pour couronner superbement cette année, féconde en œuvres catholiques et françaises, et pour marquer fort heureusement le commencement d'une ère de progrès inouïs pour nos frères de la grande province du nord-ouest.

FEU LE REVEREND FRERE MULVIHILL, O. M. I.

Le 21 août est décédé à Saint-Laurent un humble Frère Oblat qui a joué un rôle considérable dans le district du lac Manitoba et rendu de nombreux et très précieux services à l'Eglise et à la colonie. Né au diocèse de Kerry, en Irlande, en 1840, le Frère Jérémie Mulvihill fit son noviciat à Belmont, près de Dublin, demeura deux ans dans le Yorkshire et vint au Canada où il arriva en décembre 1867. Il se rendit aussitôt à Saint-Laurent, poste qu'il ne devait quitter que pour aller recevoir la récompense de ses longs et pénibles travaux. Le défunt était donc l'un des plus vieux pionniers de la province et c'est à bon droit qu'on l'a appelé le co-fondateur de la mission.

A son arrivé à Saint-Laurent, où le R. P. Camper était supérieur, il ouvrit une école et enseigna pendant de longues années en français, en anglais et en cris. En 1876, à l'érection de la colonie en municipalité, il en devint le premier maire, position qu'il occupa pendant vingt-deux années consécutives. Il acquit bientôt une grande expérience des affaires municipales et contribua pour une large part au développement du district. Son intelligence des affaires et des lois civiles lui fit décerner par le gouvernement provincial le titre de notaire et de juge de paix, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort à la satisfaction de tous.

En 1897, S. G. Mgr l'Archevêque, lors d'une visite à Saint-Laurent, fit remarquer que la construction d'une nouvelle église s'imposait. Sachant que le Frère Mulvihill avait de riches parents à Chicago et à Saint-Paul, il lui suggéra de solliciter le concours de leur générosité pour mener cette entreprise à bonne fin. Le Frère alla leur faire visite et réussit pleinement dans sa mission.

En 1901-02 le ministre de l'Intérieur à Ottawa lui confia une mission spéciale en Irlande dans l'intérêt de la colonisation. Il se rendit dans son pays d'origine où il travailla avec succès à la cause de la colonisation au Manitoba jusqu'à ce que le R. P. Camper le rappelât parce qu'il en avait un besoin pressant dans la mission. dont les merveilleux développements matériels sont en grande partie dus à son zèle.

Quarante-six ans de vie active et énergique l'avaient mis en contact avec tous les habitants de la région et profonde fut l'influence qu'il sut exercer parmi eux. Cette carrière, si bien remplie et si fructueuse, montrent quels services rendent à l'Eglise et à la patrie, ainsi qu'aux communautés religieuses, ces bons Frères. Puissent ces vocations aussi rares que précieuses se multiplier ! Comme l'enseigne saint Paul, ceux qui partagent les travaux de l'apôtre ici-bas, auront droit là-haut à la récompense de l'apôtre.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu le 23 août à Saint-Laurent où il dort son dernier sommeil, au milieu de ceux à qui il a

fait tant de bien et à l'ombre des œuvres qu'il a si grandement contribué à édifier. Le R. P. Cahill, provincial, le R. P. Patton, curé de Sainte-Marie, et plusieurs autres prêtres et religieux assistaient à son service, ainsi qu'un grand nombre de fidèles. S. G. Mgr l'Archevêque, s'il n'eût déjà été en voyage, se serait fait un devoir d'aller rendre les derniers honneurs à ce vétéran des missions et à cet excellent ouvrier, qui a si bien mérité du diocèse.

Que le Seigneur lui accorde le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix et la récompense de sa longue vie de travail et d'abnégation.

SOUVENIR DU CONGRES EUCHARISTIQUE

DE MONTREAL.

Une bonne Sœur Grise, missionnaire dans l'Ouest, à l'occasion d'un récent voyage à Montréal, a apporté à un prêtre du diocèse une hostie faite avec du blé de nos prairies ayant servi à un arc de triomphe lors du Congrès eucharistique de 1910. Cette hostie, artistement encadrée, était accompagnée des deux jolies strophes suivantes :

Blonds épis qui doriez les plaines
De Manitoba, d'Alberta,
Blés choisis des moissons lointaines,
Tout frémissants de l'Hosanna,
Vous avez, de la base au faite,
Couvert un bel arc triomphal,
Pendant l'eucharistique fête
Du Roi-Jésus à Montréal.

Quand vous étiez de hautes herbes,
Sous les rayons resplendissants,
Les anges, prévoyant vos gerbes,
Souriaient à vos grains naissants.
Aujourd'hui, comme une relique,
On vous conserve, on vous chérit :
Vous avez, sous l'arceau mystique,
Été bénits par Jésus-Christ.

— On peut se procurer le *Manuel* de M. l'abbé J. Saint-Denis sur le Jubilé en s'adressant à M. l'abbé J.-H. Prud'homme à l'archevêché : 5 sous l'exemplaire.

LA QUESTION SCOLAIRE A WINNIPEG.

L'OPINION LÉGALE DE M. ANDREWS, C. R.

On retrouvera dans notre livraison du premier janvier dernier le texte de la pétition présentée à la Commission scolaire de Winnipeg par le Comité de la Fédération catholique au nom des Catholiques de cette ville. S'appuyant sur l'opinion légale de M. l'avocat J.-H. Munson, C. R., par elle sollicitée, la Commission scolaire y répondit le 14 mars par une fin de non recevoir unanime. D'après ce juriscousulte, la loi scolaire manitobaine s'opposait à la séparation des enfants, telle que proposée, et le costume religieux était contraire à la neutralité de l'école.

Le 17 avril, l'honorable G.-R. Coldwell, ministre de l'éducation, demanda, à son tour, au nom du Gouvernement, à M. Alfred-J. Andrews, C. R., juriscousulte non moins éminent que le premier, de bien vouloir formuler son opinion sur les points en litige. Celui-ci répondit au ministre le 26 du même mois. Voici cette réponse, dont nous publions une traduction française.

Cher Monsieur: —

En réponse à votre lettre du 17 du courant, j'ai pris le temps d'examiner avec soin les questions sur lesquelles vous m'avez demandé mon opinion relativement à la pétition présentée par les contribuables et résidents catholiques romains à la Commission scolaire de la ville de Winnipeg. Ces questions sont les suivantes:

1. La Commission scolaire de Winnipeg a-t-elle, en vertu des dispositions de l'Acte des Ecoles publiques, le pouvoir de faire droit aux demandes contenues dans la dite pétition ?

2. Les demandes contenues dans la dite pétition sont-elles ambiguës en quelque manière, et sont-elles limitées ou amoindries en quelque façon par quelqu'une des déclarations contenues dans la dite pétition et précédant la requête proprement dite ?

3. Serait-il contraire aux dispositions de l'Acte des Ecoles publiques que des instituteurs en costume religieux ou des religieuses soient engagées et enseignent dans les écoles publiques de la province ?

4. Le mot "possesseur" ou "possédé par" comprend-il, d'après l'Acte des Ecoles publiques, une propriété louée ? Voir la clause d'interprétation.

Pour plus de clarté je répondrai en même temps à vos questions 1 et 4.

1. L'Acte des Ecoles publiques, au chapitre des "Devoirs des Commissions dans les cités, villes et villages," décrète, dans la sous-section C de la section 125, qu'il "sera du devoir de la Commission scolaire dans chaque cité, ville et village, d'acheter ou de louer des

terrains et emplacements et de construire, réparer, meubler et tenir en ordre des maisons d'école, etc." La sous-section K de la section 2 définit le "possesseur" comme comprenant un locataire, et l'expression "possédé par", telle qu'employée dans la sous-section R de la section 2, comprendrait, selon moi, étant donné les autres clauses, une bâtisse louée aussi bien qu'une dont la Commission scolaire a la propriété proprement dite. Pour répondre aux questions première et quatrième, il est donc simplement nécessaire d'examiner si la pétition contient quoi que ce soit, quant à la manière de diriger les écoles, qui rendrait illégal l'accueil favorable de cette requête par la Commission scolaire. J'ai lu avec attention la pétition et la correspondance qui a suivi, et je trouve que l'on demande que les écoles, lorsqu'elles auront été louées, soient conduites strictement suivant l'Acte des Ecoles publiques. J'émetts donc l'opinion que la Commission scolaire a le pouvoir, en vertu des dispositions de l'Acte des Ecoles publiques, d'accéder aux demandes contenues dans la pétition. En disant cela, j'ajoute, cependant, que je ne connais pas de procédure par laquelle on puisse forcer la Commission à faire droit à la requête des pétitionnaires. C'est là une question qui, comme plusieurs autres, doit être laissée en grande partie au désir des électeurs de Winnipeg qui contrôlent l'élection des commissaires. Si l'opinion publique appuie la requête des pétitionnaires, la réalisation de leur désir n'est plus qu'une question de temps parce que la loi pourvoit amplement au mode d'action proposé.

2. Les requêtes contenues dans la pétition sont, à mon avis, claires et concises, et aussi dépourvues d'ambiguïté que peut l'être le langage ordinaire. Il est vrai que la pétition renferme une allusion à ce qui a été fait dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, mais je ne vois pas qu'elle suggère que l'on s'écarte le moins des dispositions de l'Acte des Ecoles dans la mise en opération et dans la direction des dites écoles lorsqu'elles seront passées sous le contrôle de la Commission scolaire.

3. J'ai examiné avec soin l'Acte des Ecoles publiques et ses divers amendements et je n'y trouve rien qui spécifie ou tente de spécifier l'habit ou le costume d'aucun de ses professeurs ou qui les empêche de porter le vêtement qu'ils considèrent convenable pourvu que celui-ci soit modeste et décent. Je ne puis rien trouver dans l'Acte des Ecoles qui empêche le port d'aucune couleur, grave ou gaie, dont l'instituteur ou l'institutrice peut désirer se revêtir. C'est de la conduite des écoles, comprenant l'enseignement et les règlements généraux, dont parle l'article 214 quand il dit que "les écoles publiques seront non confessionnelles et qu'aucun exercice religieux n'y sera permis, excepté comme pourvu plus haut." La loi ne veut pas dire que les professeurs et les élèves seront neutres (non sectarian), parce

qu'il est probable que chaque professeur et chaque élève appartiennent à quelque dénomination bien définie et que si ces élèves ou ces professeurs avaient l'habitude de porter quelque vêtement, bouton ou emblème distinctifs de la dénomination à laquelle ils appartiennent, ils n'en seraient pas pour cela, à mon avis, empêchés d'enseigner dans les écoles publiques ou d'en suivre les cours. Je sais que M. J.-H. Munson, C. R., a donné à la Commission scolaire une opinion quelque peu différente de celle que je viens d'exprimer, mais, malgré mon très grand respect pour son opinion, je suis incapable d'en venir à une autre conclusion que celle à laquelle je suis arrivé.

Sincèrement vôtre,

(Signé) ALFRED-J. ANDREWS.

Le 10 juillet, M. le docteur James McKenty, président du Comité représentant les Catholiques de Winnipeg, transmet la consultation de M. Andrews à la Commission scolaire de la ville, en l'accompagnant de la lettre suivante:

M. R.-H. Smith, secrétaire de la Commission des Ecoles publiques, Winnipeg, Man.

Cher Monsieur: —

La présente est pour accuser réception de la vôtre du 14 mars, incluant une copie de l'opinion de M. J.-H. Munson, C. R., sur le côté légal de notre pétition. Une opinion légale, couvrant les mêmes questions, a été obtenue pour nous de M. A.-J. Andrews, C. R. Vous trouverez cette opinion ci-incluse, et je suis chargé par les représentants des pétitionnaires, étant donné l'opinion de M. Andrews, de prier votre Commission d'accorder sa meilleure attention à notre pétition dans l'espoir d'en arriver à une conclusion satisfaisante.

Très sincèrement vôtre,

(Signé) JAMES MCKENTY.

A sa réunion du 12 août, la Commission scolaire a pris connaissance de la lettre de M. McKenty et de l'opinion légale de M. Andrews, et a référé l'une et l'autre à un comité spécial chargé de faire rapport à la Commission. Ce rapport, attendu avec anxiété, n'a pas encore été présenté, et les huit écoles catholiques de Winnipeg ont rouvert leurs portes, comme par le passé, sous l'empire du régime de la double taxe.

Quelle que soit l'issue de ces nouvelles démarches tentées auprès de la Commission scolaire de Winnipeg, à la faveur de l'opinion légale de M. Andrews, il est une chose de nature à consoler et à encourager nos frères de Winnipeg, — ainsi que ceux de Brandon et du Pas soumis comme eux à l'injuste et pénible fardeau de la double

taxe —, c'est qu'ils sont fidèles à la ligne de conduite tracée par l'encyclique *Affari vos* de Léon XIII, dont nous reproduisons, à leur intention, le paragraphe suivant :

“ Pour ce qui regarde en particulier les catholiques du Manitoba, Nous avons confiance que, Dieu aidant, ils arriveront un jour à obtenir pleine satisfaction. Cette confiance s'appuie surtout sur la bonté de leur cause, ensuite sur l'équité et la sagesse de ceux qui tiennent en main le gouvernement de la chose publique, et enfin sur le bon vouloir de tous les hommes droits du Canada. En attendant, et jusqu'à ce qu'il leur soit donné de faire triompher toutes leurs revendications, qu'ils ne refusent pas des satisfactions partielles. C'est pourquoi, partout où la loi, ou le fait, ou les bonnes dispositions des personnes leur offrent quelques moyens d'atténuer le mal et d'en éloigner davantage les dangers, il convient tout à fait et il est utile qu'ils en usent et qu'ils en tirent le meilleur parti possible. Partout, au contraire, où le mal n'aurait pas d'autre remède, Nous les exhortons et les conjurons d'y obvier par un redoublement de généreuse libéralité. Ils ne pourront rien faire qui leur soit plus salutaire à eux-mêmes ni qui soit plus favorable à la prospérité de leur pays, que de contribuer au maintien de leurs écoles dans toute la mesure de leurs ressources.”

VISITE PASTORALE.

S. G. Mgr Béliveau, évêque auxiliaire, a fait la visite pastorale dans les paroisses suivantes après le départ de S. G. Mgr l'Archevêque :

24 août. — Hun's Valley.

24 août. — Minnedosa (Mission).

26 août. — Saint-Lazare.

CONGRES FRANCO-CANADIEN DE REGINA.

Les journaux, en particulier *Le Patriote de l'Ouest*, de Prince-Albert, et *l'Action Sociale*, de Québec, ont très bien rendu compte du Congrès franco-canadien tenu à Régina les 28, 29 et 30 juillet. Aussi nous n'entreprenons pas de refaire ce qui a été si bien fait, mais nous voulons consigner dans nos pages le résultat si consolant obtenu par nos compatriotes de la Saskatchewan et préciser quelques-unes des leçons qui s'en dégagent.

Comme on l'a fait remarquer, de semblables congrès avaient été tenus le mois précédent dans l'Alberta et le Manitoba. Dans les trois provinces, c'était le renouvellement des congrès de l'an dernier convoqués pour la préparation du grand Congrès de la Langue française

à Québec. Ce réveil des forces vives de la nationalité dans nos provinces de l'Ouest et ce superbe travail d'organisation, provoqués l'un et l'autre par les grandes assises nationales de 1912, sont déjà un résultat immense. Nous l'indiquons aux sceptiques qui se demandent parfois à quoi a servi ce grand déploiement de paroles et de parades sur le rocher de Québec. Comme l'expliquait Mgr P.-E. Roy, le travail que poursuit le Comité Permanent, formé au grand Congrès de l'an passé, promet de produire des résultats profonds et durables. L'organisation des Canadiens de langue française dans l'Amérique du Nord, ajoutait-il, est une entreprise qui n'est pas seulement nécessaire, mais providentielle. Elle exige beaucoup de prudence, mais le Comité entend la poursuivre en dépit de tous les obstacles et nonobstant la critique de ceux qui se montrent impatientes de résultats immédiats.

Ce congrès de Régina, disait encore l'évêque patriote, est une chose excellente, bien qu'il ne constitue qu'un effort local dans un grand mouvement d'ensemble. Quels que soient ses résultats immédiats, il contribuera hautement à l'élaboration de ce qui est en voie de s'accomplir pour la gloire de notre race. Parmi les flots mêlés d'immigration qui déferlent sur notre pays, nous sommes la race choisie de Dieu, sur ce continent, pour faire connaître Jésus-Christ et pour entraîner les peuples à Le servir. Il n'y a, d'ailleurs, que cette ambition qui vaille. La langue, ce ne serait rien, sans ce but élevé à poursuivre. Mais une réunion de Canadiens français qui s'appliquent à rechercher les meilleurs moyens de conserver en même temps les traditions de la langue et celles de la foi, c'est une œuvre de Dieu, qui ne manquera pas de la bénir.

Faute d'espace, nous devons nous contenter aujourd'hui de cette première gerbe, mais nous en glanerons d'autres dans cette moisson abondante qu'a été ce premier congrès de langue française tenu dans la capitale de la Saskatchewan.

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr l'Archevêque s'est embarqué le 3 septembre à New York sur la *Madonna*, de la ligne Fabre, en route pour Naples. Monseigneur se rend d'abord à Rome. Il est accompagné de son frère, M. l'abbé Hermas Langevin, curé d'Hochelaga, à Montréal.

— Bernadette Soubirous, la voyante de Lourdes, en religion Sœur Marie-Bernard, des Religieuses de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers, a été déclarée Vénérable le 5 août dernier. Son tombeau est à Nevers.

— Le pèlerinage annuel à Sainte-Anne des Chênes a eu lieu le 26 août, Sept à huit cents personnes y ont pris part. Deux béquilles d'enfant ont été laissées au sanctuaire.

— Le Séminaire Saint-Augustin de Toronto a été béni solennellement le 28 août. C'est un splendide édifice qui a coûté \$450 000 et qui a été entièrement payé par M. le chambellan Eugène O'Keefe, de Toronto. Ce séminaire est destiné aux études théologiques. C'est un Grand Séminaire proprement dit. Nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux de succès.

— Mgr Dugas, P. A., V. G., est parti le 2 septembre pour un voyage d'une quinzaine de jours à Lake Linden, Mich. M. l'abbé W. Laflonde, curé de Saint-Lazare, l'accompagne.

— La bénédiction de la cathédrale de Haileybury a eu lieu le 2 septembre. La cérémonie a été présidée par Son Excellence le Délégué Apostolique. Le dimanche précédent, lors d'une grande réunion du Conseil de l'Association d'Éducation à Haileybury. S. G. Mgr Lattinville a rappelé les devoirs des parents chrétiens et conseillé la dignité et le calme dans la lutte, mais il a insisté sur la nécessité d'une lutte énergique dans l'intérêt même de la religion catholique.

— Les Petits Frères de Marie ont pris la direction des écoles de garçons dans les villages de Saint-Pierre et de Sainte-Anne des Chênes. Il y en a trois dans chaque paroisse. Ces mêmes Frères enseignaient déjà avec grand succès au collège de Saint-Boniface et à Saint-Norbert.

— Sir Georges-Etienne Cartier, en l'honneur duquel on a posé la pierre angulaire d'un monument le 2 septembre à Montréal, disait le 7 août 1870: "La religion est la sauvegarde des peuples. Quelle reconnaissance la race canadienne-française ne doit-elle pas à son clergé? Si elle a conservé sa nationalité, sa langue, ses institutions, à qui le doit-elle, sinon à ce corps vénérable?" Ces belles paroles ont été rappelées par Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour suprême, qui présidait la cérémonie en qualité d'administrateur du Canada, en l'absence de Son Altesse Royale le Duc de Connaught.

— M. l'abbé Arthur Morrissette, ordonné il y a une couple de mois pour le diocèse de Régina par S. G. Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke, est passé à Saint-Boniface la semaine dernière en route pour Régina.

— La situation scolaire dans Ontario demeure la même, a déclaré récemment M. Samuel Genest, président de la Commission des écoles d'Ottawa. Nous continuerons de refuser aux inspecteurs protestants l'entrée de nos écoles. Il n'y a pas de compromis possible; nous ne céderons pas. Tant que le règlement 17 subsistera, nous garderons la même attitude. Nous sommes dans nos droits et nous les conserverons.

— La langue française est, avec la religion catholique et l'amour de notre pays, le dépôt le plus sacré que nous aient légué nos ancêtres. — Sir Joseph Dubuc.

TELEPHONE BELL MAIN 2036

J. O. TURGEON

ARCHITECTE

55 Rue St-Francois-Xavier, - - - Montreal

Spécialités : "EDIFICES RELIGIEUX"

M. TURGEON a été l'architecte des églises de Saint-Edouard de Montréal, de Saint-Romuald de Farnham, de Saint-Jean-Baptiste de Keesville, N.-Y., de Saint-Timothee, P. Q., du Petit-Séminaire de Saint-Boniface, Man.

The Holiday-Sheppard, Limited

Commerçants en gros et importateurs d'articles religieux de toutes sortes, de jouets et d'objets de fantaisie. *Notre Catalogue Illustré sera envoyé par la poste à demande.*

Magasin et salles d'échantillons :

179 Ave. Bannatyne Est.

Tél. Main 36.

WINNIPEG

ORNEMENTS D'EGLISE

CHASUBLERIE, Bannières, Dais, Draps Mortuaires, Spécialité de Drapeau, Insignes pour Sociétés, Chandeliers, Candélabres, Benitiers, Encensoirs, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, Malle Chapelle pour Missionnaires, Statues, Chemins de Croix, Crèches, Christ en fonte. Magnifique choix de Fleurs Artificielles Françaises. Autels, Chaires, Confessionnaux, Fonts Baptismaux.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

Tous les articles du Culte Catholique à des prix les plus bas.

VANPOULLE FRERES

ST-BONIFACE, MAN.

96 Bloc DU COLLÈGE, AVENUE PROVENCHER, Boîte de Poste No. 59

Tél., Magasin, M. 8248.

Résidence, M. 3405

La Sauvegarde

Compagnie Canadienne-Française

D'ASSURANCE SUR LA VIE

MONTREAL

Cette Compagnie vient d'ouvrir une Agence à Winnipeg
pour la Province de Manitoba

Pour informations, etc., s'adresser à

MM. L. H. Fournier et N. Gourdeau

Bâtisse du Magasin Bleu, Chambre 20, coin des rues Main et McDermot,
WINNIPEG. TÉLÉPHONE MAIN 1338

LA SAUVEGARDE est la seule Compagnie Canadienne-française
et offre les meilleures garanties.

THE JOBIN MARRIN CO.,

LIMITED

— EPICERIES EN GROS —

Marchandises de qualités à des prix raisonnables. Nous avons un assorti-
ment général d'épiceries pleinement garanties. Nous sommes agents pour le cé-
lèbre *THE MAZAWATTEE*. C'est le thé qui donne le plus de satisfaction.

Correspondance en français, en allemand et en anglais.

MAGASIN ET BUREAUX

158 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface

(Tel. 3140)

227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,
Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX

—(-0)—

EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXECUTES

Henri Perdriau LIMITÉE

Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUE.

M. AUGUSTE GAY, Agent,

71 rue Masson,

Saint-Boniface, Manitoba.

VITRAUX - D'ART

POUR Eglises et Appartements

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements

P. COUTURE & CIE

BOUCHERS ET EPICIERIS

Viandes fraîches, viandes salées, vo-
Volailles, poissons, légumes, épiceries

BOUTIQUES:

A St-Boniface, 25 Avenue Provencher. } Tél. 3321
Bloc Lamontagne

A Winnipeg, 375 "Rue McDermott, à l'enseigne
"Central Meat Market"

Tél. à Résidence, St-Boniface, 1724 | Téléphones { Etal de Boucher, Garry 2308
Epicerie, Garry 2296

Nous allons chez

Allaire et Bleau.

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc

AVENUE TACHÉ, ST-BONIFACE

BANQUE D'HOCHELAGA

42 Succursales et Agences au Canada

CAPITAL AUTORISÉ	\$4,000,000
CAPITAL PAYÉ	\$3,000,000
FONDS DE RÉSERVE	\$2,650,000

Bureau Principal : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et traites vendues payables dans toutes les parties du monde.

Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépôts d'épargne.

Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT,

Succursale de Saint-Boniface.

LORGNONS, LUNETTES, CAMERAS ET FOURNITURES
POUR PHOTOGRAPHIES

PLUMES-FONTAINE WATERMAN

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 7286

NOUS PARLONS FRANCAIS

J.A. CUSSON, Président et Gerant Général
Téléphone privé, 3045

S. A. DUSSAULT,
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et châssis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur commande

Téléphone 2625

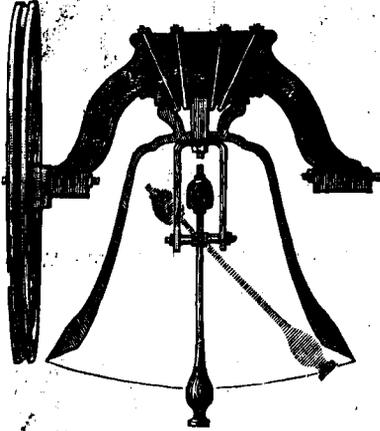
Avenue Provencher, près du pont de la Seine

Boîte de Poste 20

Saint-Boniface, Man.

FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES GEORGES PACCARD *et ses FILS*

ANCIENNE MAISON C. ET F. PACCARD



A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)

Fondaurs de "La Savoyarde", 42,000 livres, et de plus de 10,000 cloches dans les cinq parties du monde, notamment dans le Manitoba, des sonneries de Lorette, de St-Joseph, à Winnipeg; des cloches du Petit Séminaire de St-Boniface, d'Hunsvalley, de Sifton, de Laurier, de McCreary, etc., etc.

Prix actuel des cloches, 39c la livre, tous frais payés.

MEDAILLE D'OR: Exposition Universelle de Paris. Diplôme d'honneur: Exposition Canadienne de Québec 1898.

Seuls agents autorisés pour le Manitoba et l'Ouest:

VANPOULLE FRERES,

96 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

Voulez-vous acheter à bon marche, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE SAINT-BONIFACE

Articles de choix, chaussures en cuir et en feutre, claques, pardessus, etc., Pipes Tabacs, Cigares, aussi farine, son, gru. Commandes par la malle remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit: Avenue Tache, Saint-Boniface

TEL. 256.

Boite de P. 4



J. B. LECLERC

BUREAU DE TABAC, EN GROS ET EN DETAIL

15 AVENUE PROVENCHER,

St-Boniface,

Man.

GRAIN

—:0:—

CORRESPONDANCE EN FRANCAIS

Je m'occupe tout particulièrement de la clientèle française, et je veille surtout à

L'INSPECTION

et au déchargement du grain qui m'est consigné. J'ai fourni des cautions au Gouvernement et je suis licencié pour faire le commerce des grains

JE VOUS OBTIENDRAI LE PLUS HAUT PRIX

—:0:—

Thomas F. Ennis

BUREAU: 484 GRAIN EXCHANGE

Boite de Poste 518

WINNIPEG

TELEPHONE MAIN 3239

College D'AGRICULTURE du Manitoba

Magnifiques bâtisses nouvelles sur les rives de la Rivière Rouge, Winnipeg.

Toutes les bâtisses sont en briques et en pierres, complètement à l'épreuve du feu.

Dix vastes classes, bien aérées et bien ventilées; pavillon pour examiner les bestiaux; chambres pour examiner et inspecter le grain; boutique de forge; atelier à bois; étude de la vapeur et du gaz, et laboratoire pour les instruments de la ferme; laiterie.

Salles pour les ouvrages à l'aiguille, la confection des vêtements et le soin du ménage; laboratoires pour la cuisine.

Vastes salles à dîner; gymnase; étangs pour bains; librairies; salle de lecture; salle de repos.

LE PROCHAIN TERME

Commencera le

28 OCTOBRE

- (A) COURS D'AGRICULTURE, auxquels un jeune homme peut consacrer un, deux, trois ou cinq hivers.
- (B) COURS D'ECONOMIE DOMESTIQUE pour jeunes filles; un ou deux hivers.

Trente-cinq professeurs, tous spécialistes.

Il y a place pour 600 élèves. Les conditions requises pour l'entrée sont faciles. Bas prix pour la pension et l'enseignement.

Pour vous procurer un exemplaire du calendrier, écrivez à

W. J. BLACK,

Président, Collège d'Agriculture du Manitoba.

WINNIPEG

ANNONCES

D. R. BARIBAUT, B. A. Sc.

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

ARCHITECTE ENREGISTRÉ DE LA
PROVINCE DE MANITOBA

SUITES 11-12, BANQUE D'HOCHELAGA

433 RUE MAIN - WINNIPEG

TÉLÉPHONE MAIN 1040

J.A. SENECAI, M.R.I.C.A.,
Architecte

A. J. PAPINEAU B. ès Sc. Ap.
Ingénieur Civil, Architecte.

SENECAL & PAPINEAU

Architectes licenciés de la province de Manitoba et
Ingénieurs Conseils en constructions.

Membres de la Société des Architectes de Manitoba et de la
Royal Institute of Canadian Architects.

Bureau; 47 RUE MASSON, ST-BONIFACE

Tel. M. 2152

CHARETTE, KIRK, CO LTD.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie

Ventilation

Chauffage

▲

Vapeur

Eau Chaude

ET

Air Chand



Couvertures

EN

Tôle et Gravois

Corniches

Plafonds en Métal

ET

Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du
Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particuliere pour Eglises, Convents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318

510 RUE DESMEURONS

Boîte de Poste 175